



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 09/05/2022 à 20h

Version détaillée

Pour les membres du conseil d'administration

Secrétaire de séance :
Virginie STEVENS

Membre(s) Présent(e)s (5) :

Martine VENNIN-MAZERM (Présidente par intérim)
Julien VENNIN (Trésorier)
Virginie STEVENS (Secrétaire par intérim)
Rosalyn CURWEN (Membre conseillère)
Luc MICHAUX (Membre conseiller)

Membres excusé(s) absent(s) (2) :

Patrick COMTESSE Président sortant (Lettre de démission remise le 01/05/2022)
Marc STOCKMANS Secrétaire sortant (Lettre de démission non remise)

Pour les membres adhérents de l'association

Membre(s) présent(s) (22) :

Marie-Thérèse BECQUART, Marie NARTET, Serge KUBITSCHECK, Lili SOLLILIG, Laurence MANCUSO, Sylvia CHANOIS, Sylvain THIRITARD, Romain CHANOIS, Nicolas PALOL, Michel DANEZAN, Nadine BIENFAIT, Mathieu SOLA, Nathalie LAHACHE, Isana CURWEN, Françoise LAMBINON, CAMILLE BUNEL, Christophe BATTON.

Membre(s) représenté(s) (1) :

Yan CHANOIS représenté par Sylvia CHANOIS.

La réunion débute à 20h30

Il a été partagé la volonté de démissionner de l'instance du bureau et du conseil d'administration des trois membres suivants : le président Patrick COMTESSE, le secrétaire Marc STOCKMANS et le conseiller Luc MICHAUX. La question de pourquoi ces démissions a été posée, il a été donné en réponse que cela ne servirait à rien de détailler le pourquoi du comment dans le détail mais globalement ces démissions sont dues à une divergence de vision et d'opinion.

Il a donc été expliqué que sur la demande du Maire Jean Claude MONTLAUR et en rapport à ce qu'indiquent les statuts de l'association, des membres ont été élus président par intérim et secrétaire par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire.

Les membres du conseil d'administration restant ont ensuite été présentés. A savoir, la conseillère, Rosalyn CURWEN, la secrétaire par intérim, Virginie STEVENS, le trésorier, Julien VENNIN, la présidente par intérim Martine VENNIN-MAZERM.

1. Bilan quadrimestriel - Rapport moral

Une rétrospective des faits marquants de ces 4 derniers mois a été présentée et expliquée. En partant de l'assemblée générale du 24 janvier, jour de passation, la première réunion du conseil d'administration, les travaux de réflexion de la buvette, l'organisation de l'omelette pascale, la remise du cadeau de l'ex-présidente, la préparation de l'ouverture de la buvette et l'organisation du vide grenier et marché artisanal.

2. Bilan quadrimestriel - Rapport financier

Le détail des dépenses et des gains sur la période du 01 janvier 2022 au 30 avril 2022 a été présenté et expliqué par le trésorier.

Une nouveauté a été présentée à savoir l'acquisition d'un terminal de paiement SumUp qui permet de payer par carte bancaire, sans contact, apple & google pay etc si pas d'argent liquide. Il y a 1,75% de frais par transaction. L'application SumUp pourra également servir de caisse enregistreuse des produits vendus à la buvette qu'ils soient payés en carte ou en espèce.

Lors de cette présentation, la transparence des comptes a été fort appréciée par l'audience.

Le trésorier a expliqué entre autre l'intérêt des négociations commerciales pour l'achat de gros avec les différents prestataires : le brasseur pour un achat de 50 fûts pour la buvette (récupérables si pas utilisés), avec la cave coopérative de Fabrezan pour un achat de 70 Bib

de 10 litres de vin rouge/blanc/rosé au tarif préférentiel de 20 euros au lieu de 22€ le bib (possibilité de rachat par les villageois), achat de blanquette Diaphane au prix de 36 euros la caisse de 6 bouteilles soit 6€ la bouteille au lieu de 9€ la bouteille (possibilité de rachat par les villageois). En effet, l'achat de gros permet de faire bénéficier aux membres de l'association des prix avantageux tout en prenant une faible marge sur les produits alimentaires proposés. Les prix proposés aux membres de l'association sont des prix qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Cela contribue d'une certaine façon à augmenter le pouvoir d'achat des Albassiens alors que la tendance mondiale est plutôt à la baisse.

Pour pallier à la faible marge prise sur les produits alimentaires, nous avons investi dans des produits dérivés comme le textile imprimé, tabliers brodés et tshirts d'Albas, allant de la taille XS à XXL (coupe homme et femme), une partie ayant déjà été vendue aux deux précédents événements. Ces produits permettent de faire rentrer des sous dans les caisses en vue d'investir dans les futurs projets de l'association pour le bien commun.

3. Projets et activités

Les membres présents ont exprimé de très bons retours concernant les deux premières festivités réalisées, à savoir, l'omelette et le vide grenier & marché artisanal. Ces deux évènements ont permis aux habitants du village de se retrouver et de se rencontrer dans un contexte convivial.

Le comité des fêtes d'Albas a ensuite présenté la programmation 2022 des festivités d'Albas.

Des membres ont exprimé leur crainte au vu du programme chargé et du peu de membres dans l'association actuellement qui de plus ne sont pas à plein temps au village. Il a été proposé de se limiter au repas du mardi. Les membres du conseil d'administration se sont voulus rassurants en indiquant qu'ils assument le programme présenté et qu'ils ont déjà planifié leur venue au village en fonction du planning des évènements. Toutefois, ils ont souligné qu'ils comptaient sur les candidatures nombreuses des habitants du village ainsi que sur l'aide des bénévoles afin de les aider dans la réalisation de ce beau programme. Un des avantages de ce planning est de connaître les dates à l'avance et ainsi de pouvoir s'organiser et programmer ses voyages (avion, train, voiture) ce qui est chose faite.

La question de faut-il garder ce calendrier tel quel ou diminuer les activités s'est posée. Pour rappel, il sera pris en charge par plusieurs associations : le Comité des fêtes mais aussi l'ACCA, Eurocultures et Carbu Albas Corbières 11.

Le Comité pourra également adapter si besoin les festivités, proposer des nouveautés sans toutefois se calquer exactement sur les années précédentes. Ce programme est un fil rouge qui permet de s'organiser.

Concernant le prochain évènement qui est la fête du mouton, le comité n'ayant aucune expérience en méchoui et n'ayant pas de broche etc. en concertation avec les bergers, et d'autres membres de l'association, il a été décidé de changer la formule pour cette année. Ce sera une grillade d'agneau. Le prix de 15€ comprendra un menu complet. Apéritif, entrée, plat, dessert avec un maximum de bons produits locaux et vous en aurez pour votre argent, c'est l'objectif.

Le comité des fêtes a indiqué que Camille BUNEL et Christophe BATTON, bergers d'Albas, souhaitent offrir aux habitants d'Albas deux moutons, en guise de reconnaissance. Nous essayerons donc de vous faire un méchoui à petite échelle cet été. Il a été proposé que cela soit un mardi soir afin d'en faire profiter au maximum les habitants d'Albas et donc membre de l'association.

4. Tour de table, table ronde, échanges entre membres de l'association

Il a été proposé d'offrir le repas aux membres bénévoles, qui donneront de leur temps pour aider le comité des fêtes à la bonne réalisation de ses événements.

Afin d'organiser au mieux l'appel des bénévoles, il a été proposé la solution de communiquer sous forme de tableau partagé et d'une affiche à la buvette une liste des tâches que les bénévoles pourraient s'attribuer en écrivant leur nom en face des tâches avec lesquelles ils sont à l'aise.

Il a été proposé de se concentrer à présent vers l'avenir plutôt que de revenir sur le passé et de le remuer sans cesse. L'objectif est d'avancer ensemble vers un projet commun. Le comité des fêtes souhaite être le plus ouvert possible et à l'écoute de toutes les idées/soucis. Pour cela, il est nécessaire d'accentuer les échanges verbaux à travers plus de réunions publiques, plus de rencontres, ainsi que plus de transparence du comité des fêtes.

Plusieurs membres ont évoqué leur souhait de se recentrer sur les petites activités les repas du mardi, moment de partage en petit comité qui rassemblent les habitants du village et semblaient être très fortement appréciés par l'audience.

Il a été proposé la possibilité de faire venir de temps en temps des foodtrucks pour soulager les bénévoles.

Pour le repas de la fête du mouton du 26 mai, il a été proposé de prévoir aussi de la saucisse pour ceux qui n'aiment pas l'agneau. Il a été évoqué qu'il fallait impérativement prévenir les gens ayant déjà réservés quant à cette nouvelle formule. Également, penser à une alternative pour les végétariens.

Il a été souligné qu'un des objectifs du comité des fêtes serait de faire travailler le plus possible les producteurs locaux et de faire appel aux compétences des locaux même si cela peut engendrer un surplus de coût. Sans pour autant dépasser le montant de 15 euros, prix maximum que le comité se fixe par repas ainsi que de veiller à ce que les repas soient copieux.

Il a été proposé également de faire appel aux membres de l'association et donc les habitants d'Albas qui ont des talents de musiciens pour animer les soirées.

Il a été proposé de faire du porte à porte et de continuer la communication par boîte postale pour informer des animations. De prioriser la communication aux Albassiens avant de communiquer en dehors du village. Cela permettra ainsi aux habitants d'Albas d'avoir un temps de réservation privilégié. L'objectif du comité des fêtes d'Albas, priorité aux Albassiens.

Il a été évoqué que les repas du mardi était parfois trop tard pour certaines personnes, pour répondre à cette demande, il a été proposé d'organiser les repas du mardi plus tôt : apéro 18h, repas 19h30 au plus tard. Le nombre parfois trop élevé de convives a également été évoqué et critiqué. Le comité s'engage à ne pas aller au-delà de 200 personnes et de prioriser les repas de 100-150 personnes en dehors des mardi qui eux resteront à petite échelle, qui est celle du village.

Concernant les soirées pétanque, il a été proposé que ça soit déplacé au vendredi veille de weekend ainsi que d'essayer de démarrer plus tôt les concours de pétanque en référence aux années précédentes ou ça commençait trop tard et par conséquent finissait très tard. Donc, nous essaierons une formule plus tôt dans la journée, par exemple le démarrage entre 17h-19h.

Concernant les ouvertures de buvettes, il a été proposé de fermer au moins 2 soirs/semaine la buvette afin d'avoir des soirées calmes dans le village en raison des nuisances sonores pouvant survenir de la buvette. Cela permettrait à tout le monde de se reposer.

Il a été soumis l'idée de mettre en place un planning des disponibilités de chaque bénévole pour tenir la buvette.

Il a été demandé de donner plus de retours aux membres de l'association et proposé d'organiser des réunions publiques avec les membres de l'association après chaque activité.

Il a été proposé d'ajouter une fête de l'olivier en octobre, une fête des vendanges en automne, un marché de noël en hiver ainsi que d'organiser des événements pour nos anciens comme des lotos, bingo, thé dansant etc. A vos idées.

Il a été proposé d'aller vers les anciens et de leur apporter un dessert lorsqu'ils ne peuvent pas se déplacer aux repas, objectif prendre soin de nos anciens.

Concernant les nuisances sonores, l'idée d'organiser les repas des festivités le midi au lieu du soir a été proposée. L'idée de faire une buvette qui s'exporte en périphérie du village a été proposée également, nous faisons appel à vos idées de terrain, lieu, (ou et comment) afin de solutionner cette problématique ainsi que d'avancer les horaires d'ouverture exemple 16h et de fermeture à 21h-22h..

5. Appel à candidatures

Le fonctionnement actuel de l'association a été évoqué et plus particulièrement la complexité future résultant des démissions de deux membres habitants au village. Nous avons fait un appel aux membres de l'association qui habitent sur place afin de compléter et renforcer l'équipe du Comité des fêtes d'Albas déjà en place. Personne ne s'est manifesté lors de la réunion pour rentrer dans le conseil d'administration, on laisse le temps à la réflexion.

Le comité des fêtes a informé qu'une réunion d'assemblée générale extraordinaire sera organisée le 21 mai à 18h au foyer afin d'élire les nouveaux membres du conseil d'administration. On vous y attend nombreux/ses. *Si vous avez des remarques ou suggestions en rapport avec ce que vous venez de lire cela sera l'occasion de nous les partager.*

Fin de la réunion à 22h00.

Virginie STEVEN

Secrétaire par intérim du comité des fêtes.